

Envoi par courriel et télécopieur 418- 775-9303

Québec, le 24 septembre 2007

M. Marcel Moreau, directeur général et
secrétaire trésorier de la MRC de La Mitis
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Mitis et de La Matapédia
300, avenue du Sanatorium
Mont-Joli (Québec) G5H 1V7

Objet : Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à La Rédemption

Monsieur,

La commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir l'information complémentaire suivante :

Concernant le climat sonore mesuré pour les chalets

Dans vos réponses du 17 septembre 2007, vous présentez le niveau sonore attendu aux chalets en fonction de la modélisation du climat sonore projeté sur le site durant les différentes phases du projet.

- Peut-on considérer que la situation sonore actuelle aux chalets est d'approximativement de 42,2 dB(A), soit celle mesurée près de la résidence la plus proche du site projeté (PR3.2, annexe 10, p. 4) ? À cet égard, veuillez décrire la situation sonore actuelle aux chalets en fonction de la circulation sur la route du Portage et du bruit provenant de l'écoulement de la rivière.

Concernant l'élévation finale des cellules

- Selon l'étude d'impact, le promoteur prévoit une élévation des cellules de 13 m (PR3.2, annexe 18, p. 2) alors qu'en audience il a été fait mention d'une dizaine de mètres (DT3, p. 12). Le promoteur est-il en mesure d'évaluer de façon plus précise l'élévation finale des cellules ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission